



# *DOSSIER INSCRIPTION*



*ANNEE SCOLAIRE 2024-2025*



*Dossier à retourner pour le 21 juin 2024*

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**  
**CANTINE – ACCUEILS PERISCOLAIRES – ECOLE**

Année scolaire : \_\_\_\_ / \_\_\_\_

NOM :  MASCULIN

PRENOM :  FEMININ

DATE DE NAISSANCE :

ECOLE FREQUENTEE :

*Les parents*

*Mère*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postale : .....

Ville : .....

Tel domicile : .....

Tel portable : .....

Adresse mail : .....

Profession : .....

Employeur : .....

Tel travail : .....

*Père*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postale : .....

Ville : .....

Tel domicile : .....

Tel portable : .....

Adresse mail : .....

Profession : .....

Employeur : .....

Tel travail : .....

Situation de famille : mariés, vie maritale  - célibataire  - divorcés, séparés  - veuf (ve)

Autorité parentale conjointe : oui  non

**ASSURANCE**

N° de Sécurité Sociale couvrant l'enfant : .....

N° d'Allocataire CAF/MSA : .....

Quotient familial : .....

Cotisez-vous à une mutuelle ? oui  non  Laquelle : .....



## En cas d'urgence

Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

➤ Médecin de famille :

Nom : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : ..... / ..... / .....

L'élève porte-t-il des lunettes ?                      oui                       non

Si oui, doit-il les porter en classe seulement ?    oui                       non

Autre renseignement(s) utile(s) concernant la santé de votre enfant (allergies, affections à répétition, etc...) :

-----  
-----

➤ Personne susceptible de vous contacter rapidement : \_\_\_\_\_

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

➤ Assurance choisie (fournir l'attestation) : \_\_\_\_\_

## Autorisations parentales

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, Responsable de l'enfant

Nom Prénom de l'enfant \_\_\_\_\_ .

➤ **Autorise** le responsable à laisser sortir mon enfant avec les personnes suivantes :  
(Personnes autres que les parents susceptibles de prendre l'enfant aux accueils périscolaires ou à la cantine).

<i>Nom Prénom</i>	<i>Lien avec l'enfant</i>	<i>Numéro de Téléphone</i>

➤ **Autorise** le Syndicat de la Côte à utiliser l'image de mon enfant :

- au sein de la structure : Oui                       Non

- sur le site internet : Oui                       Non

*Toute modification concernant ce dossier devra être signalée par écrit.*

Fait à \_\_\_\_\_, Le \_\_\_\_\_ Signatures :

# Accueils Péricolaires

## Deux lieux d'accueils péricolaires sont ouverts aux enfants du RPI

- **L'Accueil pour les maternelles**  
42 Rue Rochechouart 49590 Fontevraud L'Abbaye  
Tel :  
  - ☞ Le matin de 7h00 à 8h40
  - ☞ Le soir de 16h20 à 18h00 (Lundi, mardi, jeudi)
  - ☞ Le vendredi soir accueil côté primaire



- **L'Accueil pour les primaires**  
49 Rue Rochechouart 49590 Fontevraud L'Abbaye  
Tel :  
  - ☞ Le matin de 7h00 à 8h40
  - ☞ Le soir de 16h20 à 18h45 **sauf le vendredi 18h00**

Contact  
**COUSYN Emilie**  
 emilie.cousyn@syndicat-cote.fr

## Fonctionnement

Les inscriptions se font auprès des responsables des accueils Du lundi au jeudi précédent de la semaine concernée à l'aide du coupon d'inscription (téléchargeable sur le site internet). Un projet pédagogique a été établi en lien avec l'accueil de loisirs Loire et Coteau ([www.loire-et-coteau.fr](http://www.loire-et-coteau.fr))

Des exclusions temporaires ou définitives peuvent être prononcées pour l'indiscipline, détériorations du matériel et non paiements de sommes dues.

## Facturation

La facturation est établie tous les 2 mois et payable par prélèvement automatique (**imprimé à télécharger + RIB**) ou par chèque. Toute demi-heure commencée est due.

La participation des parents est facturée selon leur quotient familial :

- ☞ Inférieur à 396 : 1,65 € de l'heure
- ☞ Supérieur ou égal à 396 : 2,00 € de l'heure



✂.....

## INSCRIPTION ACCUEIL PERISCOLAIRE

Accueil péricolaire de : .....  
 Nom : ..... Nombre d'enfant(s) : .....  
 Prénom(s) de(s) enfant(s) : .....  
 Semaine du / / au / / Année

JOUR	MATIN		SOIR	
	Heure début	Heure fin	Heure début	Heure fin
LUNDI				
MARDI				
JEUDI				
VENDREDI				

Signature

**MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**

Référence unique de mandat :

**Type de contrat :**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SYNDICAT DE LA COTE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre BANQUE à débiter votre compte conformément aux instructions du SYNDICAT DE LA COTE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :  
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER  
SEPA

FR 95 CAN 480584

**DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER**

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

**DESIGNATION DU CREANCIER**

Nom : SYNDICAT DE LA COTE

Adresse : MAIRIE DE TURQUANT

Code postal : 49730

Ville : TURQUANT

Pays :

**DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER**

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

**Type de paiement :** Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par SYNDICAT DE LA COTE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différent directement avec TURQUANT.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.